



Rue de la Gare, 6 B-4577 MODAVE
Tél./Fax.: 085.41.29.69

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration

Du lundi 11 septembre 2006

Présents : Borghoms José
Crispin Jean
Delobbe Michèle
Gerard Raymond
Kaiser Alain
Leroy Francis
Mahaux Marie-Louise
Nicolas André
Quinaux Dominique

Absents : de Moffarts Marie-Antoinette
Martin Jean-Pascal

La réunion a eu lieu à 20h00 à la Limonaderie rue des Eaux, 2 - Modave

Ordre du jour :

- 1. P.V. de la réunion du 31 juillet 2006 : remarques et commentaires.*
- 2. dossier signalisation : présentation et approbation.*
- 3. Frais de représentation exceptionnels.*
- 4. Assemblée Générale extraordinaire : date, ordre du jour, ...*
- 5. Traversine Trophy : rapport – bilan.*

Remarque : l'ordre du jour a été modifié en raison du départ d'André Nicolas vers 21h.

1. P.V. de la réunion du 31 juillet 2006 : remarques et commentaires.

point 1 : Marie-Louise précise que cette réunion n'est pas nécessaire puisque l'encodage complet est effectué par M. Lecluse.

point 4 : la permanence du bureau n'a pas été tenue pour la période de 20 au 29 août ; la commune de Modave nous ayant octroyé plusieurs étudiants pour le Traversine Trophy, il n'y en avait plus de disponible pour la permanence. Dans le courrier de demande pour 2007, l'attention sera attirée sur la couverture complète de cette période.

2. Traversine Trophy : rapport – bilan.

*a. Bilan : Marie-Louise distribue le bilan provisoire du Traversine Trophy ; résultat : **- 7.595,64 €**
Un courrier sera adressé aux deux communes pour leur demander de couvrir la différence entre les 10.000 euros de garantie qu'elles nous avaient octroyés et les 5.000 euros de subsides que nous avons reçus de la FTPL et du Service des Sports de la Province de Liège.*

b. Rapport :

i. Sur la question de la réitération de l'évènement l'année prochaine, plusieurs données sont en suspens : l'appui en nature des prochains collèges échevinaux, l'obtention par X-Free d'un gros contrat de sponsoring, ...

ii. En second lieu, il faut tirer les leçons de cette première organisation : choix plus judicieux de la date, insérer notre manifestation dans un challenge, se regrouper avec un club VTT,



- recentrer la promotion sur la région, ...*
Alain contactera Philippe Dizier et Bernard Degrange pour analyser ces différents points.
- iii. *Dominique demande qu'un comité d'animation soit mis sur pied beaucoup plus tôt et ait des réunions de coordination plus régulières. Il demande aussi qu'une véritable recherche de sponsors locaux soit faite.*
- iv. *Un courrier sera adressé à Jean-Claude Garrot lui demandant des comptes concernant les manquements au contrat que nous avons constatés :*
- (1) Campagne de promotion (plan média)*
 - (2) Price money*
 - (3) Épreuves pour handicapés.*
- Jean-Claude Garrot sera aussi invité au prochain CA pour nous fournir ses explications.*

3. Frais de représentation exceptionnels.

*Raymond présente sa note de frais de déplacement dans le cadre du projet Joëlette : **247,50 euros.***

Cette somme lui est accordée par 6 voix pour et 2 abstentions.

4. Assemblée Générale extraordinaire : date, ordre du jour, ...

Le président et la secrétaire ont reçu conformément aux statuts, une demande de convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire de Bernard de Thier avec comme sujet : Traversine Trophy, résultats, bilans financiers, tourisme ?, projet 2007.

Quelques administrateurs décident de reporter ce point au Conseil d'Administration prochain qui se tiendra le 20 octobre en lieu et place de l'Assemblée Générale prévue.

5. dossier signalisation : présentation et approbation.

Le projet est présenté aux administrateurs ; la demande de subsides a été introduite pour un montant de 2.515,85 euros dont 80% seront subsidiés.

Lecture est faite des conditions d'octroi de ces subsides, à savoir :

- l'approbation du travail envisagé, des plans et avant-projets.*
- le maintien de l'affectation touristique prévue dans la demande de subvention pendant un délai de 15 ans, prenant cours le 1^{er} janvier qui suit l'année de liquidation totale de la subvention.*

Les administrateurs donnent leur accord à l'unanimité.

6. Prochaine réunion.

Le vendredi 20 octobre à 20 heures à la Limonaderie 2, rue des Eaux – 4577 – Pont de Bonne

Michèle Delobbe
Secrétaire

Alain Kaiser
Président

